

C3D STAPS

Algorithme Parcoursup 2021

Modalités de classement des nouveaux bacs

Coordination : Aurélien Pichon (Président de la C3D STAPS) et Stéphane Bellard (chargé de mission orientation C3D STAPS)

Groupe de Travail :

- Membres du CA de la C3D STAPS : Aurélien Pichon (STAPS Poitiers), Stéphane Bellard (STAPS Nantes), Hugues Rolan (STAPS Sorbonne Paris Est Bobigny), Pierre Bavazzano (STAPS Chambéry), Grégory Doucende (STAPS Font Romeu), Philippe Mathé (IFEPSA)
 - Expert orientation STAPS : Franck Morel (STAPS université de Bourgogne)
 - ANESTAPS : Loïc Rosetti (Président), Alice Buensoz (Vice-Présidente)
-

Introduction

La Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D STAPS) a proposé en 2021 une nouvelle version de son algorithme de classement des candidatures Parcoursup afin de prendre en compte les évolutions liées à la réforme du nouveau baccalauréat. Elle a également développé une interface web de gestion de ce classement afin de favoriser le travail des unités STAPS et le traitement différencié des candidats aux formations STAPS et/ou aux formations STAPS/LAS.

La logique de ce nouvel algorithme reprend la logique précédemment mise en avant par la C3D STAPS sur la base des 5 domaines de compétences attendus à l'entrée en formation en STAPS, chacun évalué sur 30 points :

- Disposer de compétences scientifiques
- Disposer de compétences littéraires et argumentaires
- Disposer de compétences sportives
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes
- Avis sur le profil des candidats exprimé dans leur fiche Avenir

Cette logique qui valorise les compétences fortes des candidats est présentée ci-dessous pour chacun des domaines de compétences concernés pour le nouveau baccalauréat.

Les algorithmes des baccalauréats antérieurs ont été conservés pour le calcul des scores des candidats à la réorientation. Cependant, du fait de l'absence de recul sur cette réforme du

nouveau bac 2021, des ajustements ont parfois dû être mis en œuvre par les commissions locales d'examen des vœux afin d'équilibrer les résultats de l'algorithme 2021 et ceux de l'algorithme antérieur. Cela a permis de normaliser les chances d'accès à nos formations STAPS aux bacheliers de l'année 2021 et aux bacheliers antérieurs.

Les candidats aux formations LAS/STAPS ont généralement été traités en première intention avec cet algorithme qui a pu faire l'objet ensuite d'ajustements locaux en fonction des orientations prises par les commissions locales d'examen des vœux et des spécificités d'orientation des candidats aux LAS.

Nous tenons à remercier ici les enseignants et étudiants du master Ingénierie de la Santé Parcours Génie physiologique, biotechnologique et informatique de l'Université de Poitiers qui ont créé l'interface web de classement en lien avec la C3D STAPS.

Paramétrage Bac 2021 des Compétences scientifiques (Attendus 1) et des Compétences argumentaires et littéraires (Attendus 2) :

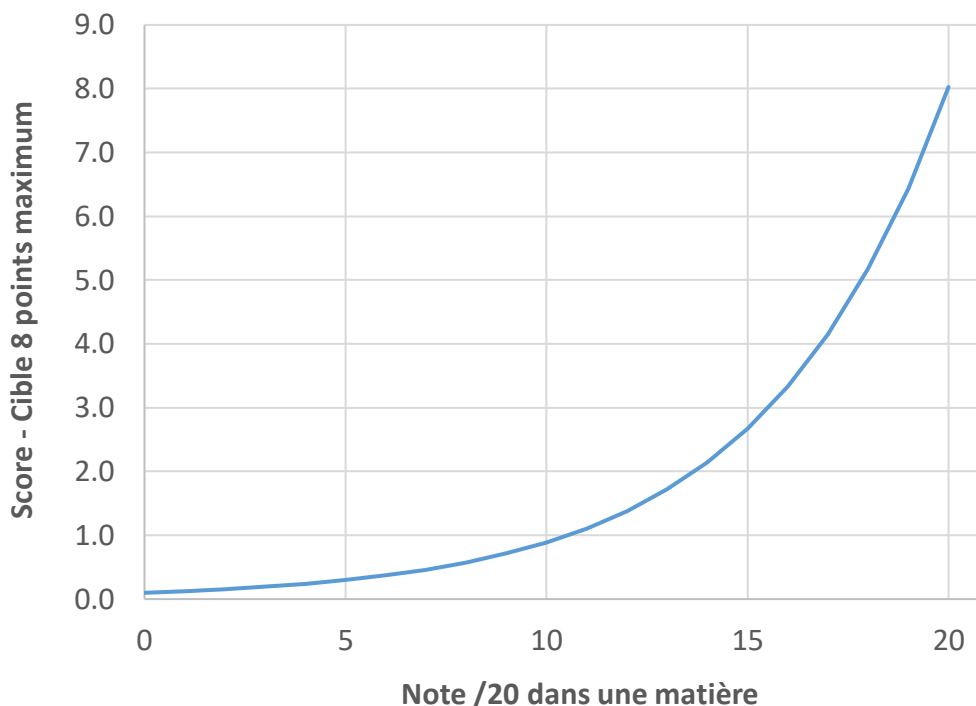
La répartition du nombre de points obtenus dans chaque domaine de compétence est explicitée de façon simplifiée ci-dessous.

Sur la base des résultats scolaires et des notes extraites de Parcoursup, une transformation exponentielle est appliquée afin de valoriser les compétences fortes des candidats et éviter les ex-aequo.

Les scores sur 30 points ne sont donc pas le reflet direct des notes des candidats et une note de 15/20 peut conduire à un score de 1,5/4,5 pour une matière donnée ou de 2,67/8 pour une autre en fonction des scores maximaux possibles (cf figure ci-dessous).

Les tableaux suivants indiquent les scores maximaux (arrondis) obtenus au travers de cette transformation pour chaque matière et chaque série de bac.

Les séries non représentées et plus confidentielles sont scorées manuellement selon le même principe par les commissions locales d'examen des vœux.



- **Les enseignements communs**

- Pour les bacs généraux :

Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques 40% des 30pts, soit 12pts	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires 60% des 30pts, soit 18pts	Attendu 3 Compétences en APS 27% des 30pts, soit 8pts
Français (voir le programme de 1re)		40% (7,2pts)	
Histoire géo (voir le programme de 1re générale et 1re techno , de terminale générale et terminale techno)		15% (2,7pts)	
Enseignement moral et civique (voir le programme de 1re et de terminale)		5% (0,9pt)	
Langues vivantes A et B (voir le programme de 1re et terminale)		10% (1,8pts)	
EPS (programmes obligatoire)			100% (8pts)
Philosophie (voir le programme de terminale générale et terminale techno)		30% (5,4pts)	
Enseignement scientifique : code, intelligence artificielle, bioéthique, grands enjeux environnementaux (voir le programme de 1re et de terminale)	100% (12pts)		

- Pour les bacs technologiques :

Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques 40% des 20pts, soit 8pts	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires 60% des 20pts, soit 12pts	Attendu 3 Compétences en APS 27% des 30pts, soit 8pts
Français (voir le programme de 1re)		40% (4,8pts)	
Histoire géo (voir le programme de 1re générale et 1re techno , de terminale générale et terminale techno)		15% (1,8pts)	
Enseignement moral et civique (voir le programme de 1re et de terminale)		5% (0,6pts)	
Langues vivantes A et B (voir le programme de 1re et terminale)		10% (1,2pt)	
EPS (programmes obligatoire)			100% (8pts)
Philosophie (voir le programme de terminale générale et terminale techno)		30% (3,6pts)	
Mathématiques (voir le programme de 1re et de terminale)	100% (8pts)		
Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)			
C1 - Langue française littératures et autres arts : Matières Français		40% (4,8pts)	
C2 – Langues et cultures étrangères : matières Langues Vivantes		20% (2,4pts)	
C3 - Pratiques physiques, sportives et artistiques (matière EPS)			100% (8pts)
C4 - Pratiques mathématiques et numériques : matières Mathématiques et technologie de l'informatique et du multimédia	100% (8pts)		
C5- Culture humaniste et citoyenneté matières philosophie, histoire géographie, éducation socio- culturelle, éducation morale et civique		40% (4,8pts)	

- **Les enseignements de spécialités**

- Tous les parcours de spécialités sont pris en compte.
- Une valorisation plus importante est attribuée aux candidats qui choisissent des spécialités renforçant les attendus 1 puisqu'ils sont moins représentés dans l'ensemble commun.

Les enseignements de spécialité en **classe de première pour la voie générale** :

Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques 30% des 30pts, soit 9pts	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires 20% des 30pts, soit 6pts
Arts		33,3% (2pt)
Biologie écologie	33,3% (3pts)	
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		33,3% (2pts)
Humanités, littérature et philosophie		33,3% (2pts)
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales		33,3% (2pts)
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité		33,3% (2pts)
Mathématiques	33,3% (3pts)	
Numérique et sciences informatiques	33,3% (3pts)	
Physique-chimie	33,3% (3pts)	
Sciences de la vie et de la Terre	33,3% (3pts)	
Sciences de l'ingénieur	33,3% (3pts)	
Sciences économiques et sociales	33,3% (3pts)	
EPS (en première en 2021)	33,3% (3pts)	

Les enseignements de spécialité en **classe de terminale pour la voie générale** :

Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques 30% des 30pts, soit 9pts	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires 20% des 30pts, soit 6pts
Arts		50% (3pts)
Biologie écologie	50% (4,5pts)	
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		50% (3pts)
Humanités, littérature et philosophie		50% (3pts)
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales		50% (3pts)
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité		50% (3pts)
Mathématiques	50% (4,5pts)	
Numérique et sciences informatiques	50% (4,5pts)	
Physique-chimie	50% (4,5pts)	
Sciences de la vie et de la Terre	50% (4,5pts)	
Sciences de l'ingénieur	50% (4,5pts)	
Sciences économiques et sociales	50% (4,5pts)	

Les enseignements de **spécialité dans les séries technologiques** (moyenne 1^{re} et terminale) :

Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques 60% des 20pts, soit 12pts	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires 40% des 20pts, soit 8pts
Sciences et technologies de laboratoire (STL) :	100% (12pts)	
Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)		100%(8pts)
Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	100%(12pts)	
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)	66,6%(8pts)	
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	66,6%(8 pts)	
Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)		100%(8pts)
Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)		100% (8pts)
Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)	66,6% (8 pts)	

- **Les options**

- Bonus attribué dans l'attendu 1, 2 ou 3 dans la limite de 30 points maximum, en appliquant la règle de la fonction exponentielle sur la note absolue

Discipline	Attendu 1	Attendu 2	Attendu 3
	Compétences scientifiques	Compétences littéraires et argumentaires	Compétences en APS
	Bonus	Bonus	Bonus
arts		2pts	
LCA		2pts	
EPS (<i>option</i>)			4pts
LV3		2pts	
Mathématiques expertes	2pts		
Mathématiques complémentaires	2pts		
Droit et grands enjeux du monde contemporain		2pts	

Paramétrage 2021 des Compétences sportives (Attendus 3 - 30 pts)

Rappel :

- Les notes d'EPS sont évaluées sur 8pts (score après transformation exponentielle sur la note absolue)
- Les pratiques sportives et culturelles extra-scolaires attestées sont valorisées sur 22 points (cf tableau ci-dessous)
- L'option EPS fait l'objet d'un bonus de 4 points (exponentielle sur note absolue).

→ La nouvelle « spécialité d'EPS » sera traitée et intégrée ultérieurement dans le classement.

Compétences sportives et culturelles évaluées	EPS Garçons	8 points max	0	1	3	6	8	
	EPS Filles	8 points max	0	1	3	7	8	
		Exponentielle cible max 8 pts						
Pratiques sportives et culturelles attestées	Niveau 1/a.	Niveau 2/b.	Niveau 3/c.	Niveau 4/d.	Niveau 5/e.	Niveau 6/f.	Niveau 7/g.	
	0 point	2 points	4 points	7 points	10 points	14 points	22 points	
	Aucune pratique sportive ou culturelle en dehors de l'Éducation Physique et Sportive.	Pratique de loisir régulière (une fois par semaine depuis 2 ans) dans au moins une activité physique et/ou artistique (pas de pièce à déposer)	Pratique dans le cadre de l'UNSS ou d'une structure socio-éducative (type MJC, centre social, foyer) ou d'une salle de forme d'au moins 2 ans	Pratique fédérale de niveau au moins départemental depuis 3 ans ou retenu en pôle espoir sportif en établissement	Pratique fédérale de niveau régional ou retenu en pôle d'excellence	Pratique fédérale de niveau inter-régional ou national Faire partie d'un centre de formation dans les activités compétitives	Inscription sur les listes ministérielles de sportif de haut niveau Ou sportif professionnel	
				D'activités physiques artistiques (danse, cirque) en école avec représentation depuis au moins 3 ans	Membre d'une troupe professionnelle dans les activités artistiques depuis au moins 2 ans	Être au conservatoire de danse (ou de musique)		
				D'un niveau dans les sports de pleine nature (alpinisme, ski, plongée, VTT etc) attesté par des réalisations ou des certificats ou des participations à des manifestations avec une pratique depuis au moins 3 ans.	Avoir été retenu dans une équipe régionale dans les sports de nature ou venir des sections spécialisées des lycées option sports de nature ou sports de montagne ou sports nautiques	Faire partie d'une équipe nationale		
			D'un niveau dans les sports de glisse (ex : skate, roller, snowboard etc.) attesté par des réalisations ou des certificats ou des participations à des manifestations démonstratives ou compétitives avec une pratique depuis au moins 3 ans.	Avoir été retenu dans des équipes de démonstration (team) pour des meetings	Faire partie d'une team de marque et participer à des tours de démonstration.			

Paramétrage 2021 de l'attendu 4 – Compétences d'encadrement et investissement associatif et citoyen (30 pts)

Attendu 4 : Compétences d'encadrement

	15 points	Niveau 1/a.	Niveau 2/b.	Niveau 3/c.	Niveau 4/d.	Niveau 5/e.
		0 point	3 points	8 points	12 points	15 points
Qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité		Aucune qualification d'encadrement, d'animation ou de sécurité.	Secourisme PSC1 (pas de pièce à déposer)	Premiers secours en équipe niv 1 PSE1	Premiers secours en équipe niv 2 PSE2	UEs pédagogie initiale et commune de formateur (PICF) et pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE - FPSC)
			Attestation de savoir nager (reporté à 2022)	un diplôme d'initiateur fédéral ou le surveillant de baignade ou CFF (reporté à 2022)	un diplôme de moniteur fédéral, ou un titre à finalité professionnelle ou un CQP ou le stage théorique de base et le stage pratique du BAFA (CQP à augmenter en 2022)	Bafa complet, ou BNSSA ou diplôme de niveau 4 professionnel de type BP
				une qualification d'arbitre ou de juge UNSS ou fédéral au moins de niveau départemental	une qualification d'arbitre ou de juge UNSS ou fédéral de niveau régional	une qualification d'arbitre ou de juge UNSS ou fédéral de niveau national

Attendu 4 : Compétences Civiques et citoyennes

	15 points	Niveau 1/a.	Niveau 2/b.	Niveau 3/c.	Niveau 4/d.	Niveau 5/e.
		0 points	3 points	8 points	12 points	15 points
Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif		Aucune expérience et compétence civique, citoyenne, de défense, de protection civile, d'engagement associatif	Participant bénévole au sein d'une association sportive, culturelle ou caritative pendant un an ou comme délégué de classe (pas de pièce à déposer)	Est <u>engagé</u> comme pompier volontaire ou possède un mandat électif au sein de tout type d'association à minima comme membre du conseil d'administration	Possède des mandats électifs dans des CA de niveau régional ou national, ou mandat électif politique (conseil municipal de jeune)	A effectué un service civique ou a travaillé comme assistant d'éducation ou comme AVS pendant un an

Paramétrage 2021 de l'attendu 5 - Fiche avenir

La fiche avenir est évaluée à hauteur de 30 points (sauf correctif nécessaire) :

- 2 critères sur 5 points :
 - Capacité à réussir
 - Capacité à s'investir
- 2 critères sur 8 points
 - Les méthodes de travail
 - Autonomie
- 1 critère sur 4 points :
 - Engagement citoyen car déjà traité dans le 4^e attendu.

Pour les candidats en réorientation, la fiche avenir n'est pas disponible. Dans ce cas le total des 4 premières compétences (sur 120 points) a été ré-étalonné sur 150 points.

Tous Bacs	Somme de 30 points maximum		Peu démontré	Assez satisfaisante	Satisfaisant	Très satisfaisant
		Méthode de travail	0	2	4	8
Autonomie	0	1	4	8		
Engagement citoyen, esprit d'initiative	0	1	2	4		
Capacité à s'investir	0	1	2,5	5		
Capacité à réussir	0	1	2,5	5		